



## Projet pilote de collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI) et les multilogements

### Enjeux :

Selon les données issues du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (PGMR 2016-2020), le taux de récupération des matières organiques (MO) des ICI, tels que les détaillants en alimentation, les restaurants et les hôpitaux, était de 30 % pour la ville de Sherbrooke. C'est donc près de 8 000 tonnes par année de MO qui sont majoritairement éliminées par enfouissement. De plus, la participation à la collecte volontaire des MO pour le secteur des multilogements (6 logements et plus) demeure anémique avec un taux de desserte d'au plus 40 % des unités d'occupation. La Ville fera un projet pilote des collectes des MO pour les industries, commerces et institutions et dans certains multilogements pour vérifier certains paramètres à prendre en compte pour un déploiement à plus grande échelle (taux de participation, outils d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ), nombre de bacs, fréquence des collectes, tonnage, etc.).

### Volet 1 – Collecte par bacs roulants

Une desserte d'environ 150 industries et commerces est visée.

Les bacs seront collectés chaque semaine en période estivale et toutes les deux semaines en période hivernale.

La location d'un camion à chargement latéral est nécessaire.

Le recrutement et l'accompagnement seront effectués par une ressource externe.

La facturation des ICI (à l'exception des écoles publiques) est prévue pour les frais de levée et de collecte.

Une analyse sera effectuée afin de valider dans quelle proportion les frais de valorisation des MO seront facturés.

### Volet 2 – Collecte par conteneurs

Une desserte d'environ 20 ICI et 10 multilogements est visée.

Les ICI doivent générer entre 1,80 m<sup>3</sup> et 2,30 m<sup>3</sup> par semaine.

Le recrutement et l'accompagnement des ICI seront effectués par une ressource externe.

Un appel d'offres pour la collecte sera nécessaire.

La facturation des ICI est prévue pour les frais de levée et de collecte.

Une analyse sera effectuée afin de valider dans quelle proportion les frais de valorisation des MO seront facturés.

**Résumé:**

CRITÈRES	PROJET DE COLLECTE DES MO	
Quantité espérée	3 800 t/an	
	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022
Coûts	535 500 \$	794 850 \$
Revenus potentiels	117 000 \$	234 000 \$
Coûts d'enfouissement évités	11 375 \$	22 750 \$
Influence sur la réduction des GES	Forte	
Effet sur la réduction des MR enfouies	22 kg/hab./an	